



# LA LETTRE DU SIPPR ILE DE FRANCE

Mars 2024

SIPPR IDF : 418, rue Aristide Briand-77350 Le Mée sur Seine

Tél. : 07 87 09 97 86 – mail : [sippridf@gmail.com](mailto:sippridf@gmail.com)

SITE INTERNET: <https://propriete-rurale-idf.com>



Chers Adhérentes et Adhérents, chers Propriétaires,

Le début de l'année a été marqué par la colère agricole ! Que nous soyons exploitants agricoles ou propriétaires, il est capital de nous redonner plus de liberté d'entreprendre. L'excès de normes dénoncé par les agriculteurs, nous la partageons aussi. Le portage du foncier et la transmission des exploitations doivent être abordés lors des discussions avec le gouvernement ; N'oublions pas que 150 000 agriculteurs vont partir en retraite d'ici 10 ans, c'est près de 10 millions d'hectares qui vont changer de mains ! Redonnons envie aux détenteurs actuels du foncier de le conserver, redonnons de l'attrait à l'investissement foncier. Détenir du foncier est une entreprise au service de l'économie française, mais comme toute entreprise, elle doit être rentable. Cela passe par une souplesse du statut du fermage, un fermage en adéquation avec la réalité économique et un allègement de la fiscalité, notamment la taxe sur le foncier non bâti.

Votre syndicat de l'Île de France et la Fédération Nationale travaillent sur ces sujets. Ainsi dans le cadre de la concertation du **pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricole**, notre fédération participe au groupe de travail « **Installation et transmission** » au niveau national.

Comme annoncé dans notre lettre de novembre 2023, **le renouvellement des assesseurs au tribunal paritaire des baux ruraux (TPBR)** doit avoir lieu début 2024 et nous avons donc remis fin décembre nos listes aux DDTs. En février 2024, nous avons transmis à la DRIAAF IDF et DDT 77 nos listes de membres aux **commissions consultatives des baux ruraux (CCBR)**. Nous attendons les retours des préfetures.

Dans les mois à venir, nous allons nous mobiliser sur **les élections aux chambres d'agriculture prévues début 2025**. Les chambres d'agriculture ont un rôle de représentation et d'intervention au sein du monde rural et il est fondamental que la voix des propriétaires ruraux se fasse entendre. Et ce sont nos syndicats qui doivent en être le porte-parole. Vous serez sollicités au 2ème semestre 2024 pour l'inscription sur les listes électorales.

**Votre participation à ces élections est primordiale pour notre représentativité au niveau de la chambre d'agriculture.** Nous devons obtenir une représentation plus importante de propriétaires au sein de cette chambre dont nous finançons près de 50% du budget. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès parution des modalités d'inscription.

Par ailleurs, merci de noter dans vos agendas, les dates de deux événements notables en 2024 :

- Le 1<sup>er</sup> Congrès de la fédération Nationale à Paris : 14 mai 2024
- **L'Assemblée Générale de notre Syndicat d'Île de France : 24 mai 2024**

**Pour mener ces actions, nous avons besoin de votre soutien et je m'adresse aux adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion 2024 à ce jour ainsi qu'aux propriétaires non adhérents. Votre adhésion est notre ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre syndicat dont les administrateurs sont tous bénévoles.**

**Afin de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile intégrée à votre adhésion, merci de nous retourner votre adhésion complétée, avant le 15 mars 2024.**

En espérant vous compter parmi nos adhérents 2024, et dans l'attente de vous revoir, n'hésitez pas à consulter notre site internet où vous retrouverez les lettres de la Fédération et nos actualités.

Confiant dans votre fidélité et votre réactivité,

Bien cordialement,

Francis Chéreau